

## EX-6 Semi-brillant / Satin / Ultra mat

### Section 1. Identification

**Identificateur du produit :** EX-6 Semi-brillant / Satin / Ultra mat

**Code du produit :** 81229, 81230, 81281, 81282, 81283

**Autre moyen d'identification :** Non applicable

**Usage recommandé :** Vernis polyuréthane à base d'eau pour planchers de bois

**Données relatives au fournisseur :**

**Produits de Plancher Finitec Inc.**

150, rue Léon-Vachon

Saint-Lambert-de-Lauzon

Québec, Canada, G0S 2W0

Téléphone : 418-889-9910

Télécopieur : 418-889-9915

**Numéro de téléphone en cas d'urgence :**

**Transport :** CANUTEC : (613) 996-6666

**Ou appeler votre centre d'urgence médical locale.**

### Section 2. Identification des dangers

**Classification :**

Aucune

**Mention d'avertissement :** Aucune

**Mention de danger :**

Aucune

**Conseils de prudence :**

Aucun

### Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	CAS	Concentration %
Éther de dipropylène glycol monométhyle	34590-94-8	1 - 5
Propylène glycol	57-55-6	1 - 5
Tripropylène glycol méthyle éther	25498-49-1	0.5 - 1.5
Éther de l'éthylène glycol et du mono(2-éthylhexyle)	1559-35-9	0.5 - 1.5
Triéthylamine	121-44-8	0.1 - 1.0

---

## Section 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires :

S'éloigner de la zone dangereuse. Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### Yeux :

Rincer abondamment les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes.

### Peau :

Laver immédiatement la peau avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes.

### Inhalation :

Amener la victime consciente à l'air frais.

### Ingestion :

Ne PAS faire vomir.

### Indications pour les soins médicaux immédiats et traitements spéciaux requis, si nécessaires :

Traitement symptomatique requis

### Symptômes et effets aigus les plus importants :

Aucun effet et/ou symptôme aigu connu.

### Symptômes et effets chroniques les plus importants :

Aucun effet et/ou symptôme chronique connu.

---

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Inflammabilité du produit :

Ininflammable

### Point d'éclair :

N/D

### Température d'auto-inflammation :

N/D

### Produits de combustion :

Oxydes de carbone

### Mesures spéciales de protection pour les pompiers :

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements protecteurs appropriés.

### Agents extincteurs appropriés :

Utiliser les moyens d'extinction les plus appropriés aux matières environnantes.

---

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence : Pour le personnel ne faisant pas partie des services d'urgence :

Évacuer la zone.

**Pour le personnel des services d'urgence :** Lunettes anti-éclaboussures, vêtements complets, gants résistants aux produits chimiques. Un appareil respiratoire autonome est recommandé afin d'éviter d'inhaler le produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas être suffisants. Consulter un spécialiste avant de manipuler le produit.

### Précautions relatives à l'environnement :

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### Méthode et matériaux pour l'isolation et le nettoyage :

Utiliser les outils appropriés pour ramasser le produit et le placer dans un contenant adéquat pour disposition.

---

## Section 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention :

Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs. Porter les vêtements de protection appropriés. En cas de ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire adéquat. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

### Conditions de sécurité relatives au stockage :

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien aéré.

---

---

## Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Paramètres de contrôle :

Composant	CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
Éther de dipropylène glycol monométhyle	34590-94-8	VEMP	100 ppm	RSST (Québec)
		VECD	150 ppm	RSST (Québec)
Triéthylamine	121-44-8	VEMP	5 ppm	RSST (Québec)
		VECD	15 ppm	RSST (Québec)

### Contrôles d'ingénierie appropriés :

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

### Mesures de protection individuelle :

**Protection des yeux/visage :** Porter des lunettes de sécurité.

**Protection de la peau :** Porter un sarrau ou tout autre vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire :** Si la ventilation est insuffisante, choisir la protection respiratoire appropriée en fonction des niveaux et la durée d'exposition.

**Protection des mains :** Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques.

---

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

**État physique :** Liquide

**Couleur :** Blanc

**Odeur :** Faible

**Point de congélation/de fusion :** Donnée non disponible

**Point d'ébullition :** Donnée non disponible

**Apparence :** Opaque

**Point d'éclair :** Donnée non disponible

**Température d'auto-inflammation :** Donnée non disponible

**pH :** 8.4 ± 0,4

**Viscosité cinématique :** 23-25 secondes (ZAHN #2)

**Solubilité :** Miscible dans l'eau

**Densité :** 1.04 -1.05

**Volatilité :** 70 ± 2 % (p/p)

---

## Section 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité chimique :** Stable dans les conditions recommandées de stockage

**Risque de réactions dangereuses :** Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**Conditions à éviter :** Températures élevées, contact avec des produits incompatibles

**Matériaux incompatibles :** Agents oxydants, acides forts, alkyde métallique, nitrites et autres agents réducteurs puissants

**Produits de décomposition dangereux :** Oxydes de carbone, éléments traces faisant partie des composantes

## Section 11. Données toxicologiques

### Toxicité aiguë :

Composant	CAS	Valeur
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 5230 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin = 9500 mg/kg
Propylène glycol	57-55-6	DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 21700 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Souris = 24800 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Chien = 22000 mg/kg DL <sub>50</sub> Orale : Lapin = 19300 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin = 20800 mg/kg CL <sub>50</sub> Inhalation : Rat = 44900 mg/m <sup>3</sup> - 4h
Tripropylène glycol méthyle éther	25498-49-1	DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 3500 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin = 15440 mg/kg
Éther de l'éthylène glycol et du mono(2-éthylhexyle)	1559-35-9	DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 3080 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin = 1870 mg/kg
Triéthylamine	121-44-8	DL <sub>50</sub> Orale : Rat = 460 mg/kg DL <sub>50</sub> Cutané : Lapin = 580 mg/kg CL <sub>50</sub> Inhalation : Souris = 1027 ppm - 4h

### Corrosion/irritation de la peau :

Éther de l'éthylène glycol et du mono(2-éthylhexyle) : Provoque une irritation cutanée.

Triéthylamine : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Éther de l'éthylène glycol et du mono(2-éthylhexyle) : Provoque une sévère irritation des yeux.

Triéthylamine : Provoque des lésions oculaires graves

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Non applicable

### Effets mutagènes sur les cellules germinales :

Non applicable

### Cancérogénicité :

Non applicable

### Toxicité pour le système reproducteur :

Non applicable

### Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) :

Non applicable

### Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétées) :

Non applicable

### Danger par aspiration :

Non applicable

### Voies d'entrées potentielles :

Peau, yeux, inhalation et ingestion.

## Section 12. Données écologiques

### Toxicité :

Composant	CAS	Valeur
Tripropylène glycol méthyle éther	25498-49-1	CL <sub>50</sub> - Pimephales promelas (vairon à grosse tête) 11619 mg/L - 96h CL <sub>50</sub> - Daphnia magna 10000 mg/L - 48h
Triéthylamine	121-44-8	CL <sub>50</sub> - Oryzias latipes 24 mg/L - 96h

### Persistance et dégradabilité :

Donnée non disponible

### Potentiel de bioaccumulation :

Donnée non disponible

### Mobilité dans le sol :

Donnée non disponible

### Autres effets nocifs :

Donnée non disponible

## Section 13. Données sur l'élimination

### Méthodes d'élimination :

Éliminer ce produit en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales applicables. Entreposer les résidus du produit dans des contenants réglementaires. Placer les contenants dans les aires d'entreposage des déchets chimiques dangereux.

## Section 14. Informations relatives au transport

Aucune Classification TMD/DOT/IMDG/IATA

## Section 15. Informations sur la réglementation

### Classification NFPA :



Santé : 1  
Inflammabilité : 0  
Réactivité : 0 Conditions  
spéciales : 0

Légende = 4 : Sévère, 3 : Élevé, 2 : Modéré, 1 : Léger, 0 : Aucun

### Règlements fédéraux des Etats-Unis

California proposition 65 requirements : Aucun ingrédient répertorié

SARA section 313 (specific toxic chemical listings) : Triéthylamine (CAS #121-44-8) (<1%)

**Classification - REACH (UE)****REACH - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques** Liste de substances enregistrées :

EC	CAS	Substance	Full	OSII	TII
247-045-4	25498-49-1	2(2-méthoxyméthyléthoxy)-méthyléthoxy propanol	Oui	-	-
200-338-0	57-55-6	Propylène glycol	Oui	-	-
216-323-7	1559-35-9	Éther de l'éthylène glycol et du mono(2-éthylhexyle)	Oui	-	-
252-104-2	34590-94-8	Éther de dipropylène glycol monométhylrique	Oui	-	-
204-469-4	121-44-8	Triéthylamine	Oui	-	-

---

**Section 16. Autres informations****Date de préparation de la fiche d'origine :**

2021-04-16

**Version :**

2.00

**Validé par :**

Toxyscan inc.

**Avis au lecteur :**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni Toxyscan inc., ni le fournisseur., ni aucune de leurs filiales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.